



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, le 7 mars 2016.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Judes Landry, maire**
Pierre-Yves Lévesque, conseiller du district no. 1
Régis Soucy, conseiller du district no. 2
Richard Émond, conseiller du district no. 4
Sébastien Landry, conseiller du district no. 5
Louis-Seize Sergerie, conseiller du district no. 6

ÉTAIT ABSENT : Simon Landry, conseiller du district no. 3 (motivé)

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Keven Gauthier, directeur général et greffier
Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Judes Landry, la séance est ouverte à 20h00.

RÉS.01.03.16

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que **MONSIEUR RICHARD ÉMOND**, conseiller du district no.4, soit et est nommé **maire suppléant de la Ville de Cap-Chat** pour les quatre (4) prochains mois.

ADOPTÉ

RÉS.02.03.16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et unanimement résolu que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est approuvé en y ajoutant le point suivant :

20. a) Autoriser démarches pour démantèlement de bâtiments non conformes – Application d'un jugement de cour / Route du Village – Secteur Capucins.

ADOPTÉ

**RÉS.03.03.16****ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2015 DE LA VILLE DE CAP-CHAT**

MONSIEUR STÉPHANE DOIRON, de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L., procède au dépôt et à la lecture du **RAPPORT FINANCIER 2015 de la Ville de Cap-Chat** et y donne toutes les explications et informations requises.

PÉRIODE DE QUESTIONS

En conséquence, il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu unanimement que le **RAPPORT FINANCIER de la Ville de Cap-Chat**, pour l'**exercice financier 2015**, soit et est adopté.

ADOPTÉ

RÉS.04.03.16**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{er} ET 24 FÉVRIER 2016**

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu à l'unanimité que le **PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du 1^{er} février ainsi que le **PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du 24 février 2016 soient et sont approuvés tels que présentés.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

M. Keven Gauthier, directeur général et greffier, procède à la lecture de la correspondance reçue au cours du mois de février.

RÉS.05.03.16**APPROBATION DES COMPTES MENSUELS RÉGULIERS VILLE ET ARÉNA**

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et unanimement résolu que **les comptes de la Ville de Cap-Chat** couvrant les chèques **#6532 à #6558** ainsi que **#29081 à #29132**, pour un montant total de **153 810.70\$**, soient et sont approuvés.

ADOPTÉ

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT ET DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 29 FÉVRIER 2016

L'État des activités financières de fonctionnement et l'État de la situation financière au 29 février 2016 ont préalablement été déposés à chacun des membres du Conseil municipal par la trésorière.



RÉS.06.03.16

DÉCRÉTER LE MOIS D'AVRIL « MOIS DE LA JONQUILLE »

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **DÉCRÈTE** que :

- le mois d'avril est le « Mois de la jonquille »;
- le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ

RÉS.07.03.16

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURES POUR RÉPARATION DU CAMION 10 ROUES STERLING / CENTRE DU CAMION DENIS INC. – 2 947.18\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement des factures** (#FE92348 du 10-02-2016 et WF03061 du 18-02-2016) du **Centre du camion Denis Inc.**, au montant de **2 947.18\$ +taxes**, concernant la réparation du camion 10 roues Sterling (ordinateur & freins); le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.08.03.16

AUTORISER INSCRIPTIONS ET DÉPLACEMENTS DU DG ET TRÉSORIÈRE AU CONGRÈS DE LA COMAQ – MAI 2016 / BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** les **inscriptions et déplacements** du directeur général-greffier et de la trésorière pour assister au **Congrès de la COMAQ** qui se tiendra les 25, 26 et 27 mai 2016 à la Malbaie; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

**RÉS.09.03.16****RECONNAISSANCE D'UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE ENVERS LES PERSONNES AÎNÉES DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE nous reconnaissons que nous avons une responsabilité collective d'assurer une qualité de vie adéquate à toutes les personnes aînées du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat s'engage à :

1. Prévoir l'impact de toutes nos décisions, pratiques, choix de gestion et relations sur la qualité de vie des personnes aînées, et à faire en sorte que nos actions favorisent le maintien d'un niveau de qualité de vie adéquat pour toutes les personnes aînées.
2. Respecter l'intégrité morale et physique des personnes aînées dans toutes nos actions.
3. Reconnaître notre responsabilité collective envers les personnes aînées pour leur garantir un accès adéquat à tous les services nécessaires pour assurer leur santé, leur sécurité, leur bien-être, et leur appartenance à la société.
4. Contribuer dans la mesure de nos capacités, à titre d'intervenants de la société civile, à mettre en œuvre les actions nécessaires pour assurer une qualité de vie adéquate aux personnes aînées.

ADOPTÉ

RÉS.10.03.16**ACCEPTER OFFRE DE SERVICES POUR INSPECTION DES CHAUSSÉES – PLAN D'INTERVENTION DU MAMOT / LES SOLUTIONS IDC INC. – 9 850.\$ + TX – PROGRAMME TECQ**

CONSIDÉRANT l'obligation de la Ville de Cap-Chat de procéder à une inspection des chaussées dans le cadre du Plan d'intervention exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) propositions d'honoraires ont été reçues pour l'exécution de ce mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **RETIENNE** les services de la firme « **Les Solutions IDC Inc.** », pour un montant forfaitaire de **9 850.\$ + taxes**, afin de **relever les déficiences et calculer les interventions des chaussées dans le cadre du Plan d'intervention**, et ce, conformément à l'offre de services datée du 15 février 2016; le coût étant approprié au **Programme TECQ**.

ADOPTÉ

RÉS.11.03.16**AUTORISER DÉPLACEMENTS DU DG À GRANDE-VALLÉE / BUDGET RÉG.**

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **remboursement des frais de déplacements du directeur général-greffier** à la suite d'une séance d'informations qui s'est tenue le 3 mars à Grande-Vallée; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ



RÉS.12.03.16

AUTORISER VERSEMENT AIDE FINANCIÈRE / CENTRE DE PLEIN AIR DE CAP-CHAT INC. – 20 000.\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **ACCORDE** une **aide financière**, de l'ordre de **20 000.\$**, au **Centre de Plein Air de Cap-Chat Inc.** afin de leur permettre de poursuivre leurs activités récréatives jusqu'à la fin de la présente saison de ski; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.13.03.16

AUTORISER PAIEMENT DES FACTURES POUR SERVICES D'INGÉNIERIE 2014 ET 2015 / MRC DE LA MATANIE – 12 414.99\$ + TX – SURPLUS ACC.

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement des factures** (#8608-8612-8613-8614 et 8615 du 17-02-2016) de la **MRC de La Matanie**, au montant de **12 414.99\$ + taxes**, concernant les services professionnels rendus en ingénierie et **couvrant les exercices financiers 2014 et 2015**; le coût étant approprié au **surplus accumulé**.

ADOPTÉ

RÉS.14.03.16

ATTESTER UTILISATION DES COMPENSATIONS DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2015 + REDDITION DE COMPTES & AUTORISER SIGNATURE

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 56 777.\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** dûment signée par la trésorière identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe, soit la firme Deloitte S.E.N.C.R.L., présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **INFORME** le **ministère des Transports du Québec** de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**.

ADOPTÉ

RÉS.15.03.16

AUTORISER DEMANDE DE SOUMISSION POUR ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE ± 350 T.M.

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **PROCÈDE** à une **demande d'appel d'offres par voie d'invitation écrite** pour l'achat de **± 350 tonnes métriques de sel à déglacage**.

ADOPTÉ



RÉS.16.03.16

AUTORISER ACHAT DE CALCIUM LIQUIDE – 12 520 LITRES / MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE – BUDGET RÉG.

CONSIDÉRANT l'opportunité de faire front commun pour l'achat de calcium liquide et ainsi bénéficier de meilleurs prix;

CONSIDÉRANT QUE les besoins de la municipalité, pour l'année 2016, représentent une quantité de douze mille cinq cent vingt litres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE l'achat de douze mille cinq cent vingt litres (12 520) de calcium liquide**, au coût négocié par la MRC de La Haute-Gaspésie; cette somme étant appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.17.03.16

AUTORISER ACHAT DE PIERRE CONCASSÉE ET GRAVIER / ± 10 000.\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE l'achat de pierre concassée et de gravier** servant à la réparation et à l'entretien du réseau routier municipal, pour un **montant approximatif de 10 000.\$**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.18.03.16

AUTORISER DÉMARCHES POUR DÉMANTÈLEMENT DE BÂTIMENTS NON CONFORMES – APPLICATION D'UN JUGEMENT DE COUR / RUE DU VILLAGE – SECTEUR CAPUCINS

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE toutes les démarches nécessaires pour effectuer le démantèlement de bâtiments non conformes** à la réglementation municipale et **pour l'application d'un jugement de cour**; lesdits bâtiments étant situés sur la Route du Village, secteur Capucins.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Informations données aux citoyens relatives au Projet d'assainissement des eaux de la municipalité par M. Keven Gauthier, directeur général et greffier.

Il est 20h38 et il est proposé par **RICHARD ÉMOND** que l'assemblée soit et est levée.

JUDES LANDRY
MAIRE

KEVEN GAUTHIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER